



L'ACTUALITÉ

DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'administration s'est réuni les 4 et 5 juillet et a longuement débattu des problématiques liés au Réseau. RGE, formation et négociations sociales étaient également les points forts de la réunion.

Les membres du Conseil d'administration ont ouvert leurs travaux par un bilan des réunions qui ont été organisées en régions sur les suites à donner au projet ABCD concernant le service de base, l'animation d'une force de vente, l'élaboration d'une nouvelle offre d'apport d'affaires pour les entreprises et le renforcement des CAPEB régionales.

Ils ont souhaité que les CAPEB départementales puissent choisir leur modèle d'organisation pour dispenser l'offre de services, qu'elle s'appuie sur leur propres moyens, sur leur CAPEB régionale ou sur un schéma de mutualisation ou de complémentarité interdépartementale, à leur rythme en fonction de leurs besoins et moyens. Ils ont, par ailleurs, demandé que soit étudiée très précisément la mise en œuvre d'une véritable animation d'une force de vente au sein du Réseau, la mise à disposition du Réseau d'un outil national de veille des marchés publics et privé par département avec l'élaboration, en parallèle, d'une mission d'accompagnement des entreprises pour les aider à répondre aux marchés publics et enfin souhaité que soit approfondie la réflexion sur les réseaux d'entreprises. Enfin, sur ce premier point de l'ordre du jour, le Conseil a considéré que les propositions faites par le Réseau concernant les CAPEB régionales ne répondaient pas, à ce stade,

à l'objectif poursuivi, au regard notamment des évolutions qui les impacteront avec la fin désormais programmée des missions déléguées et qu'il était donc nécessaire de retravailler sur ce point en faisant des propositions y compris sur leur financement.

Au cours de ce Conseil, les administrateurs sortants ont été accueillis et remerciés pour leur investissement syndical.

Les questions relatives à la vie du Réseau ont été nombreuses au cours de cette réunion, depuis les avis du COG du Fonds de Développement du Réseau sur les dossiers de soutien en cours et à venir, en passant par les audits diagnostics du Groupe de Suivi du Réseau mais également par l'éventuelle création de la CAPEB Adour-Pyrénées.

Le Conseil d'administration a adopté le projet de budget rectificatif pour 2019 qui est établi chaque année à cette époque afin de faire en sorte que les dépenses de la Confédération collent au plus juste avec ses recettes.

Il a également fixé le montant de la cotisation confédérale pour 2020 et de l'abonnement au Bâtiment Artisanal. Une information sera très prochaine diffusée au Réseau à ce sujet. Le Conseil d'administration a ajusté, par ailleurs, le barème du Fonds de Solidarité qui ne l'a pas été depuis de nombreuses années.

Le Conseil d'administration a examiné les propositions d'organisation de l'assemblée générale 2021 qui lui ont été faites par le groupe de travail désigné pour y réfléchir. Sur ces bases, il a décidé que l'assemblée générale serait organisée en avril à Paris sur deux jours et que les Journées Professionnelles de la Construction seraient organisées plutôt fin septembre, sur deux jours également mais en province.

Enfin, le Conseil d'administration a adopté le calendrier confédéral 2020. Chaque CAPEB départementale et régionale est invitée à en prendre connaissance afin d'éviter de programmer des réunions (et en particulier des assemblées générales où des administrateurs nationaux sont susceptibles d'être invités) en même temps que celles déjà prévues au niveau national. Ce calendrier sera mis en ligne sur ARTUR dans les prochains jours.

Au titre des questions économiques, le Conseil a pris connaissance des perspectives d'évolution du dispositif RGE et du référentiel ECO Artisan®.

(Suite p. 4)

COMMUNICATION

VOUS AIMEZ LA CAPEB ? ET BIEN NOUS AUSSI ET NOUS LE REVENDIQUONS !

C'est avec un T shirt estampillé « I love CAPEB » que les membres du Conseil d'administration ont posé la semaine dernière ainsi que les collaborateurs de chaque pôle administratif.

Vous pouvez en faire autant !

Ces T Shirt « I love CAPEB » sont disponibles à la vente sur la e-boutique CAPEB. Ils ont été fabriqués dans plusieurs tailles, du M au XXL.

Des Tote Bag et des stylos également estampillés « I love CAPEB » sont aussi à votre disposition sur la e-boutique.

Nous vous invitons à passer vos commandes avant que les stocks soient épuisés !



LOBBYING

→ ÉNERGIE CLIMAT : LE PROJET DE LOI QUI VOULAIT ACCÉLÉRER LES RÉNOVATIONS THERMIQUES

Si le Gouvernement entendait consacrer son projet de loi Énergie Climat à la définition des priorités de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), les parlementaires ont décidé d'en faire le véhicule législatif pour booster la rénovation thermique des bâtiments.



C'est ainsi que le texte est passé de 8 à 40 articles ! Le texte déclare la guerre aux passoires thermiques avec une valse à 3 temps : d'abord une phase d'incitation systématique et d'accompagnement des propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, pour réaliser des travaux de rénovation énergétique et ensuite, à compter de 2022, une phase d'obligation de réalisation d'un audit énergétique précisant les travaux à prévoir et leur coût. L'obligation de travaux n'interviendrait que dans un troisième temps, à compter de 2028 (2033 pour les copropriétés en difficulté), pour que les passoires thermiques passent au moins en classe E (ce qui est absurde quand on sait qu'il est facile de passer directement en classe D voire moins !).

Les sanctions pour les contrevenants devraient être définies dans le cadre de la loi de PPE après avis de la convention citoyenne.

ÉCONOMIE

→ PARTAGE DE LA VALEUR DANS LES ENTREPRISES

L'U2P a participé dernièrement à une conférence organisée par le Ministre des Finances sur le partage de la valeur dans l'entreprise. Au cours de cette conférence, l'U2P s'est félicitée que le forfait social qui s'appliquait jusqu'ici aux dispositifs d'épargne salariale mis en place dans les entreprises soit désormais supprimé, ce qui devrait favoriser le développement de l'intéressement et de la participation dans les TPE et les PME. Mais elle a souligné à ce propos que ces dispositifs sont encore difficiles à décliner dans les entreprises

dont le dirigeant est soumis à l'impôt sur le revenu et a appelé à trouver, enfin, une solution pour éviter que les salariés de ces entreprises soient désavantagés par rapport aux autres.

D'une manière générale d'ailleurs, et en dépit des efforts que les branches déploient pour informer et motiver les entreprises, l'accès des salariés à l'épargne salariale reste insuffisamment développé, le formalisme de ces dispositifs étant trop souvent un élément dissuasif pour les employeurs d'entreprise de proximité. L'U2P a par ailleurs souligné que les salariés des

entreprises de proximité sont demandeurs de gains de pouvoir d'achat plus immédiats que ceux offerts par l'intéressement ou la participation.

Pour toutes ces raisons, et en attendant que l'épargne salariale bénéficie de la même façon à tous les salariés de toutes les entreprises, l'U2P a rappelé sa demande qu'une prime sans charge sociale ni impôt puisse être attribuée chaque année à la discrétion de l'employeur, à l'instar de la prime dite Macron versée début 2019. Les déclarations du Premier ministre sont, à cet égard, encourageantes.

SOCIAL

→ LES DERNIERS CONSTATS DE L'OBSERVATOIRE
DES FORMATIONS À LA PRÉVENTION

L'IRIS-ST a publié les derniers résultats de l'Observatoire national des formations à la prévention dans l'artisanat du BTP qui portent sur l'année 2017.

Premier constat : la moitié des formations suivies concernent la prévention. Ces formations sont globalement davantage fréquentées mais c'est surtout l'explosion des formations au risque électrique (+ 39 %) qui explique ce résultat ainsi que celles à la conduite d'engins (25 % des stagiaires) car les autres formations obligatoires à la sécurité sont en baisse, en particulier pour l'amiante (- 13 %) mais également pour le travail en hauteur (- 6 %).

Force est de constater que les formations liées à la sécurité non obligatoires sont en baisse, y compris celles qui étaient jusqu'ici plutôt bien suivies par les actifs du BTP (formations à la gestion de la sécurité d'une part et aux opérations particulières d'autre part). Cela étant, en nombre, ces formations restent nombreuses : 17 221 pour la conduite d'engins, 15 613 pour

le risque électrique, 11 535 pour les travaux en hauteur et 11 522 pour le secourisme, 8 343 stagiaires pour l'amiante.

L'Observatoire met par ailleurs en évidence un écart très net entre les formations suivies et la réalité des accidents. Ainsi, si les manutentions manuelles constituent la première cause d'accidents dans le BTP, elles ne représentent pourtant que 1 % des formations suivies par les professionnels du secteur.

S'agissant d'écarts, on relève également que si les chefs d'entreprise suivent principalement des formations techniques (78 %) plutôt que des formations à la prévention (18 %), leurs salariés sont, eux, davantage formés à la prévention (58 %) qu'aux techniques (28 %). Côté métiers, la palme des professionnels qui se sont le plus formés en 2017 (en pourcentage du nombre total d'entreprises) revient aux tailleurs de pierre (+ 43 % de stagiaires en un an) suivis assez loin par les paysagistes (+ 27 %) et les travaux publics (20 %). Les gens du bois



et ceux du plâtre et de l'isolation sont ceux qui se sont les moins formés (- 8 % dans les deux cas).

Notons que les écarts régionaux sont relativement peu significatifs. En revanche, les écarts homme/femme sont considérables : 98 % des stagiaires sont des hommes alors que les femmes représentent quand même 8 % des actifs. Cette année encore, les jeunes générations montrent plus d'intérêt pour ces formations (26 % des actifs ont entre 31 et 40 ans et constituent 30 % des stagiaires) que les professionnels qui ont passé les 50 ans (29 % des actifs mais 15 % seulement des stagiaires).

MÉTIERS

→ LE GROUPE PATRIMOINE DE LA CAPEB
ÉLABORE SON PLAN D' ACTIONS

Le groupe patrimoine de la CAPEB s'est réuni pour la deuxième fois ce 9 juillet pour travailler à un plan d'actions organisé autour de six thématiques :

un parcours selon un principe semblable à la démarche RSE, la révision du CIP patrimoine, la prise de contact avec des partenaires, la prise en compte des politiques publiques, la promotion des actions locales et enfin, la liaison avec les groupes locaux et les UNA. Les participants ont confirmé la nécessité d'appréhender le patrimoine de manière relativement large, c'est-à-dire dans sa dimension matérielle comme immatérielle, en y incluant la transmission des savoirs et des savoir-faire, et surtout sans en réduire le périmètre à une date d'achèvement ou à une inscription dans un classement quelconque, mais au contraire, en intégrant tout bâti présentant un intérêt historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager.

Un tour de table a également permis d'évoquer les événements organisés localement, la manière d'aborder les marchés du patrimoine dans les territoires, les différentes notions qui interviennent sur ces marchés (matériaux spécifiques, solutions techniques innovantes etc) les freins à la restauration et à la rénovation, notamment.

À partir des expériences et usages locaux, le groupe a travaillé sur les éléments de rénovation du CIP, qu'il s'agisse de son contenu, de son mode d'acquisition ou de sa reconnaissance.

Il a également jeté les bases d'un parcours volontaire pour accompagner les entreprises du patrimoine et leur permettre de progresser à leur rythme et selon leurs propres objectifs.

Enfin, les résultats de la dernière étude réalisée par I+C sur l'artisanat du bâtiment et les marchés du patrimoine ont été commentés et feront l'objet d'un maquettage à la rentrée.

→ DOMINIQUE MÉTAYER
RÉUNIT SES CONSEILLERS
PROFESSIONNELS

Ce 10 juillet, le Président et les conseillers professionnels de l'UNA Maçonnerie Carrelage se sont réunis. Ils ont fait le tour des questions relatives à la formation puis celles portant sur la sécurité et la prévention, examinant plus particulièrement l'étude métier « carreleur », le mémo d'IRIS-ST sur les addictions ainsi que le guide sur les bungalow de chantier.

Dominique Métayer et ses conseillers ont ensuite dressé le bilan des Journées Professionnelles de la Construction de Nice et en ont tiré les enseignements pour commencer à réfléchir à celles de Lyon l'année prochaine.

Au cours de cette réunion, tous les dossiers techniques ont été passés en revue : les révisions de DTU en cours (le 20.1 sur la maçonnerie en petits éléments et le 26.1 sur les enduits de mortier), la norme OCIL, les règles professionnelles relatives au chanvre, la terre crue, etc.

Enfin ils sont revenus sur les travaux du groupe numérique de la CAPEB et ont regardé les implications du BIM et de ces évolutions pour la maçonnerie et le carrelage.





RÉSEAU

→ LES NOUVEAUX RESPONSABLES DU RÉSEAU

4 nouveaux Présidents et une nouvelle Secrétaire générale. La CAPEB des Alpes Maritimes nous a informés de l'élection de Sylvain Locci, artisan plombier à Antibes, à la présidence de l'organisation départementale.

En Loire Atlantique, c'est Jean-Marc Pernot qui a été élu à la présidence. Il est artisan couvreur et emploie 4 salariés. Dans le même temps, Andréa Lemasson a été promue Secrétaire générale. La CAPEB d'Ille-et-Vilaine nous a également informés de l'élection à la présidence de la CAPEB Bretagne de Vincent Dejoie, peintre dans les Côtes-d'Armor et chef d'une entreprise de 35 salariés. La CAPEB Vendée a élu une nouvelle Présidente en la personne de Lucie Amelineau. Nous adressons tous nos encouragements syndicaux à ces nouveaux responsables du Réseau.

→ LA HAUTE SAÛNE ACCUEILLE E. WARGON ET LUTTE CONTRE LES OFFRES À 1 €

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire était le 27 juin en déplacement en Haute-Saône. Une journée ponctuée de nombreuses visites terrain, malgré une chaleur caniculaire, dont un beau chantier de rénovation énergétique BBC réalisé par des adhérents de la CAPEB.

À cette occasion, la CAPEB Haute-Saône a pu échanger quelques mots avec Mme Wargon sur les améliorations à apporter au dispositif RGE et les aides proposées aux travaux de rénovation énergétique, notamment sur les offres à 1 euro qui font voir rouge les élus de la CAPEB Haute-Saône en ce moment. La CAPEB de ce département a d'ailleurs ouvert une ligne téléphonique permettant aux ménages abusés de dénoncer les dérives de l'isolation à 1 euro.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Comme il l'avait décidé lors de sa précédente réunion, un sondage a été conduit par l'IFOP auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises sur leur perception du RGE. Il en ressort que 90% ont l'intention de renouveler leur qualification et que 67% ne veulent pas la disparition du dispositif. Pour autant, la majorité d'entre-elles considèrent que le dispositif RGE n'est pas adapté aux TPE et demandent, en conséquence, des simplifications. De même, les entreprises interrogées demandent que soient éliminées les entreprises qui trichent et détournent le dispositif RGE. La CAPEB partage évidemment ces attentes et exige que l'évolution du dispositif ne pénalise pas les entreprises « vertueuses » avec un renforcement inconsidéré des audits et contrôles. Et depuis 18 mois, la CAPEB n'a eu de cesse de bloquer les projets de l'État qu'elle juge excessifs et a obtenu, semble-t-il, le soutien des médiateurs désignés, en l'occurrence Alain Maugard, pour qu'une feuille de route plus conforme à nos revendications soit présentée à l'instance partenariale du 12 juillet. S'agissant d'ECO Artisan®, le Conseil d'administration a décidé deux modifications au sein du référentiel apportant des solutions simples aux problématiques soulevées par les obligations de fourniture de photos (avant, pendant et après) et par l'obligation de proposer l'évaluation thermique.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé la participation de la CAPEB au projet de parcours de rénovation énergétique performante des pavillons (inscrit dans le cadre du contrat signé entre l'État et la filière industrielle de la construction), même si la participation de la CAPEB ne doit pas être interprétée comme valant accord de la CAPEB sur ce projet. Il a également

validé la dissolution de l'Union Funéraire de France et la signature de trois nouveaux partenariats avec Sebemex (distributeur d'équipements de protection individuelle) et de décontamination pour l'amiante notamment), MCZ (Fabricant de Poêles, Chaudières, à granulés de bois) et Algorel (Groupement de distributeurs indépendants spécialisé en Chauffage, Sanitaire, Plomberie Outillage, Électricité et Carrelage). Au registre des sujets liés à la formation, les membres du Conseil d'administration ont commenté l'ambiance déplorable dans laquelle se déroule les négociations relatives à l'apprentissage qui ont conduit la CAPEB à présenter son propre texte aux partenaires sociaux, celui de la FFB étant inacceptable pour l'avenir de l'apprentissage, celui des jeunes et de leurs entreprises formatrices. Ils ont également évoqué l'autoritarisme dont fait preuve la FFB au sein de l'OPCO de la Construction et son appropriation, avec la FNTF, des sièges initialement prévus pour les architectes (orientés vers l'OPCO de la proximité par le Ministère) au sein du Conseil d'administration, réduisant encore davantage le poids de la CAPEB dans la gouvernance du dispositif alors qu'elle représente la grande majorité des entreprises !

S'agissant des actualités sociales, les membres du Conseil d'administration se sont félicités de la signature, par les organisations de salariés majoritaires, de l'accord proposé par la CAPEB en faveur de 2 CCN et de 2 CPPNI au sein du bâtiment. Ils ont approuvé la signature, par la CAPEB, du projet d'accord relatif aux ECAP qui garantit un statu quo de l'actuelle situation. Ils ont terminé en évoquant les demandes formulées par la CAPEB au sein des caisses de congés payés.

GSC

Patrick Liebus et Anthony Streicher, Président de l'association GSC ont, lors de l'assemblée générale de la CAPEB du Territoire de Belfort, eu l'occasion d'évoquer la possibilité d'une rencontre. Celle-ci a eu lieu mardi et a permis aux deux hommes d'évoquer les enjeux de la protection sociale des chefs d'entreprise et les ambitions et objectifs de la GSC à cet égard.

KNAUF

Patrick Liébus a renouvelé ce 10 juillet l'accord de partenariat qui existe avec la société Knauf depuis 2011. Outre la promotion d'ECO Artisan® et d'ECO Rénovation®, notre partenaire continuera donc, en collaboration avec la CAPEB, à élaborer des fiches solutions techniques et des fiches présentant les aides financières liées à ses produits. Cette collaboration prendra également la forme de groupes de travail avec des artisans en vue de développer des produits, des services ou des outils.



Outre une assistance technique aux entreprises, Knauf prévoit de mener des actions en matière de prévention, qu'il s'agisse d'intégrer un volet prévention dans les formations techniques qu'il propose ou de diffuser les mémos de l'IRIS-ST.

GOVERNEMENT

Le Président Liébus a participé jeudi, au nom de l'U2P, au comité national du revenu universel d'activité en présence de la Ministre des Solidarités Agnès Buzyn.

RÉSEAU

Le Président confédéral s'est rendu mercredi à l'inauguration de la première antenne U2P pour le département de l'Aisne. Cet événement se déroulait à l'invitation du Président U2P de l'Aisne, José Faucheux et en présence de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019